

MINISTÈRE DU TRAVAIL



Direction régionale
des entreprises
de la concurrence
de la consommation
du travail et de
l'emploi
de la région Bretagne

Pôle travail
Unité de contrôle EST
Inspection du travail
Section E12

Affaire suivie par : Yves RANNOU
Courriel : Bretag-ut56.uc1-12@direccte.gouv.fr

Téléphone : 02.97.26.26.07
Télécopie 02.97.26.26.90

Réf. : YR/VLBDLP/2017-118
Vos références : Votre courrier du 08/09/2017
Affaire suivie par Françoise LEMONNIER – DDTM 56

Date : 25 septembre 2017

Objet : Avis dans le cadre d'un dossier d'installations classées pour la protection de l'environnement – société Clôtures Fermetures Production (CFP) à Grand Champ.

Le Contrôleur du Travail

à

Françoise

Monsieur Le Préfet du Morbihan
Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service eau, nature et biodiversité
Unité gestion des procédures environnementales
1 allée du général Le Troadec
BP 520
56019 VANNES Cedex

En réponse à votre demande d'avis sur le dossier d'installations classées concernant la Société Clôtures Fermetures Production (CFP) à Grand Champ, j'ai l'honneur de vous faire connaître que le dossier présenté n'appelle pas en l'état d'observation particulière de ma part.

J'émetts donc un avis favorable à ce projet, sous réserve toutefois de la mise en application effective des dispositions de la 4^{ème} Partie du code du travail relative à la Santé et la sécurité.

Le Contrôleur du Travail,


Yves RANNOU

Vu et transmis,
Le Responsable de l'Unité de Contrôle Est


Claude GUILLOU